

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Une session ordinaire du conseil municipal est tenue lundi le 6 mai 2013 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions du conseil, sous la présidence du maire René Laverdière et des conseillers suivants : Richard Castonguay, Myriam Bourgault, Nelson Lacroix, Gaston Bourgault, Brigitte Chouinard, Patrice Thériault. Dans l'assistance, 4 personnes étaient présentes.

57-05-2013

1- ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Myriam Bourgault, appuyé par Brigitte Chouinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert :

- 1- Ordre du jour
- 2- Procès-verbal session régulière
- 3- Point informations
 - 3.1- Service incendie
 - 3.2- Loisirs
 - 3.3- Voirie
 - 3.4- Transport Adapté
 - 3.5- RIGD
 - 3.6- Comité touristique
 - 3.7- Salle
 - 3.8- Politique familiale
- 4- Rapport financier de l'OMH Saint-Adalbert – Année 2012
- 5- Résolution pour la capitalisation
- 6- Acceptation des salaires par catégorie d'emploi
- 7- Acceptation des journaux
- 8- Imprimerie Limoilou – Annonce publicitaire dans le feuillet paroissial
- 9- Ancai – transport pour la saison 2013
- 10- Modifications demandées – Promutuel L'Islet
- 11- Route Bélanger
- 12- Démission Richard Castonguay
- 13- Lot de la Fabrique St-Adalbert
- 14- Fleurs
- 15- Local des loisirs
- 16- Location de salle pour les loisirs le 25 mai – gratuité
- 17- Résolution – Exploitation de l'uranium à la gestion permanente des déchets radioactifs
- 18- Changement et agrandissement de la porte du poste incendie
- 19- Acceptation de la soumission des travaux pour l'espace restaurant
- 20- Demande CPTAQ – Nicole Paradis
- 21- Installation Air Climatisé – bureaux
- 22- Engagement des monitrices
- 23- Bail avec La relance, coop de solidarité
- 24- Bruno Pelletier, - taxes municipales
- 25- Formation URLS – Monitrices
- 26- Demande Agri-Esprit
- 27- Demande ABC des Hauts-Plateaux, acquisition d'ordinateurs pour les cours d'informatique

- 28- Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
- 29- Période de question
- 30- Acceptation des comptes
- 31- Acceptation des dépenses incompressibles
- 32- Varia
- 33- Levée

58-05-2013

2- PROCÈS-VERBAL SESSION RÉGULIÈRE

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal de la session régulière d'avril 2013, tel que présenté et signé par le maire René Laverdière.

3- POINT INFORMATIONS

3.1- Service incendie

59-05-2013

3.1.1- Mise aux normes du chauffage de la caserne

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre aux normes le chauffage de la caserne en enlevant le chauffage à l'huile actuel et faire l'acquisition d'un chauffage d'appoint à l'électricité. Il est également résolu de demander si ce changement serait admissible au programme TEC 2010-2013.

3.2- Loisirs

La conseillère responsable Myriam Bourgault discute de différents sujets :

- **Nouveau local des loisirs** : salle de bain à améliorer car trop petite et sans évier pour le lavage des mains, ajouter une cuve avec robinet pour remplacer l'ancien, si c'était possible d'installer une rampe au milieu de l'escalier de sortie, installation de tables pour des jeux de cartes, le chauffage inadéquat.
- **Tournoi de balles** : il se tiendra le 6 juillet prochain et une rencontre se tiendra entre le comité des loisirs et celui de la politique familiale afin de prendre entente sur les tâches, les dépenses et tout ce qui concerne la tenue de cet événement.

3.3- Voirie

Les élus ne sont pas convaincus que du gravier puisse tenir par-dessus l'asphalte puisqu'il n'y a pas de surface de drainage. Nous attendrons l'avis de l'ingénieur sur cette demande.

Pour ce qui est de l'abat-poussière, il serait bon de commencer à en épandre plus tôt qu'à l'habitude puisqu'il y a un réel problème de poussière dans les rangs.

3.4- Transport Adapté

Rien à signaler.

3.5- RIGD

Le maire fait une tournée des élus afin de savoir s'ils seront présents lors de la journée sur les installations septiques. En ce qui concerne la régie, nous discutons de la possibilité de réserver un samedi à l'automne pour une journée portes ouvertes au frais de la municipalité et ce, comme l'an passé.

3.6- Comité touristique

Rien à signaler.

3.7- Salle

La directrice générale mentionne au concierge qu'il serait bon de faire la tournée des fenêtres avant le passage de l'architecte pour la tournée finale.

3.8- Politique familiale

La conseillère représentante mentionne que le brunch pour souligner la venue des nouveaux bébés et des nouveaux résidents se fera le 2 juin prochain et que les cartes sont présentement en vente.

60-05-2013

4- RAPPORT FINANCIER DE L'OHM SAINT-ADALBERT – ANNÉE 2012

Suite à la présentation des États Financiers de l'Office Municipal d'Habitation par la directrice Magguy Mathault, il est proposé par Myriam Bourgault, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les états financiers de l'OMH pour l'année 2012, avec des recettes de 35 606 \$ et des dépenses de 73 000 \$ pour un déficit de 37 394 \$. La contribution de la SHQ est de 33 655 \$ et celle de la municipalité est de 3 739 \$.

61-05-2013

5- RÉSOLUTION POUR LA POLITIQUE DE CAPITALISATION

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Richard Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fixer le montant de capitalisation des dépenses à 1 000 \$.

62-05-2013

6- ACCEPTATION DES SALAIRES PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

Il est proposé par Brigitte Chouinard, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter, pour l'année 2013, les salaires à verser par les catégories d'emplois suivantes :

Balayage de rues	Salaire minimum
Voirie – Étudiants	Salaire minimum
Voirie – Adultes	13,00 \$
Oneil Fournier, Réjean Bourgault	16,50 \$
Travaux peinture, ménage	12,00 \$
Terrain de jeux	Salaire minimum
Aide souper bénévoles	Salaire minimum

63-05-2013

7- ACCEPTATION DES JOURNAUX

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les journaux suivants :

- Journal général # 435 : correction régularisation # 21 au 31-12-12
- Journal général # 436 : Renverser écritures de régularisations au 01-01-13
- Journal général # 437 : conciliation bancaire au 28-02-13
- Journal général # 438 : conciliation bancaire au 28-02-13
- Journal général # 439 : conciliation bancaire au 31-03-13
- Journal général # 440 : conciliation bancaire au 31-03-13

64-05-2013

8- IMPRIMERIE LIMOILLOU – ANNONCE PUBLICITAIRE DANS LE FEUILLET PAROISSIAL

Il est proposé par Brigitte Chouinard, appuyé par Richard Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de payer l'annonce publicitaire dans le feuillet paroissial à Imprimerie Limoilou.

9- ANCAI – TRANSPORT POUR LA SAISON 2013

Comme à chaque année, les élus laissent porter cette demande.

65-05-2013

10- MODIFICATIONS DEMANDÉES – PROMUTUEL L'ISLET

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'attendre les factures et de retourner le rapport de la Promutuel concernant les modifications demandées.

11- ROUTE BÉLANGER

Le sujet a été discuté dans le point voirie.

12- DÉMISSION RICHARD CASTONGUAY

Le conseiller Richard Castonguay donne sa démission à compter de ce soir à titre de conseiller puisqu'il retourne dans la région de Montréal. Le maire René Laverdière le remercie pour le bon travail effectué au sein de notre équipe et lui souhaite BONNE CHANCE dans ses nouveaux projets.

66-05-2013

13- LOT DE LA FABRIQUE ST-ADALBERT

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la Fabrique de Saint-Adalbert un droit de passage pour les motoneiges.

67-05-2013

14- FLEURS

Il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Myriam Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de fleurs pour le village.

15- LOCAL DES LOISIRS

La coopérative de restaurant demande s'il y a un espace supplémentaire de disponible. Le tout sera regardé avec le comité des loisirs.

68-05-2013

16- LOCATION DE SALLE POUR LES LOISIRS LE 25 MAI - GRATUITÉ

Il est proposé par Brigitte Chouinard, appuyé par Gaston Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la gratuité de la salle au comité des loisirs pour la présentation du match de boxe du 25 mai prochain.

69-05-2013

17- RÉSOLUTION – EXPLOITATION DE L'URANIUM À LA GESTION PERMANENTE DES DÉCHETS RADIOACTIFS

CONSIDÉRANT QU'il n'y a jamais eu de mine d'uranium dans la province de Québec;

CONSIDÉRANT QU'il y a plusieurs activités d'exploration de l'uranium en cours actuellement dans plusieurs régions du Québec en vue de l'extraction de l'uranium dans un proche avenir;

CONSIDÉRANT QUE les résidus sous forme de sable des mines d'uranium sont volumineux et contiennent 85 pour cent de la radioactivité provenant du minerai d'uranium d'origine;

CONSIDÉRANT QUE les résidus des mines d'uranium contiennent des dizaines de matériaux radioactifs - sous-produits naturels de l'uranium - qui sont parmi les substances les plus radiotoxiques connues de la science, comme le radium, le thorium, le radon et le polonium;

CONSIDÉRANT QUE les résidus des mines d'uranium restent dangereusement radioactifs pendant des centaines de milliers d'années;

CONSIDÉRANT QUE l'Académie des sciences des États-Unis concluait en 2011 qu'il n'existe encore aucune technologie éprouvée pour assurer la sécurisation à long terme des résidus radioactifs des mines d'uranium;

CONSIDÉRANT QUE la seule technologie civile qui nécessite l'utilisation d'uranium en quantités importantes est l'énergie nucléaire;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture définitive de la centrale nucléaire Gentilly-2 à Bécancour marque la fin de l'énergie nucléaire au Québec, de sorte que la société québécoise n'a plus besoin de grandes quantités d'uranium;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Canada s'est engagé à mettre fin à l'utilisation d'uranium à combustible des réacteurs nucléaires pour la production d'isotopes médicaux en 2016 et finance actuellement le développement de méthodes alternatives pour la production de ces isotopes;

CONSIDÉRANT QUE la seule technologie non civile qui nécessite l'uranium en quantités importantes est l'armement nucléaire, et que la société québécoise n'a aucun intérêt à contribuer directement ou indirectement à la construction de plus d'armes nucléaires;

CONSIDÉRANT QUE l'uranium n'est pas une ressource renouvelable et que ce combustible se transforme, dans les réacteurs comme celui de Gentilly-2, en déchets nucléaires hautement radioactifs qui doivent être isolés de l'environnement

et des humains pendant des centaines de milliers d'années à un coût de dizaines de milliards de dollars;

CONSIDÉRANT QU'une motion visant à interdire en territoire québécois l'enfouissement permanent des déchets radioactifs provenant de l'extérieur du Québec a été entérinée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec le 30 octobre 2008; (1)

CONSIDÉRANT QUE la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) identifie le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et la Saskatchewan comme des provinces bénéficiant du nucléaire, donc lieux potentiels pour recevoir les déchets radioactifs du combustible irradié de toutes les centrales nucléaires canadiennes en un seul site permanent, et que la SGDN a sollicité toute municipalité québécoise désireuse de recevoir lesdits déchets radioactifs sur son territoire, de lui soumettre sa candidature;

CONSIDÉRANT QUE le Canada, un des premiers exportateurs mondiaux d'uranium a participé avec ses partenaires australiens, russes, américains et français à des discussions internationales au sein de l'International Framework for Nuclear Energy Cooperation (Global Nuclear Energy Partnership) où l'éventualité que les pays exportateurs d'uranium puissent être contraints de s'engager à rapatrier les déchets radioactifs de leurs clients a été abordée;

CONSIDÉRANT QUE l'exploitation, l'affinage et l'enrichissement de l'uranium représentent une sérieuse menace pour les écosystèmes, les nappes phréatiques, la santé des populations et contribuent à la prolifération des armes nucléaires;

CONSIDÉRANT QUE le plutonium, un des dérivés de l'uranium créés dans les réacteurs nucléaires, facilite la fabrication d'armes nucléaires et que la prolifération de ces armes dans le monde fait planer une menace permanente sur des millions d'êtres humains;

CONSIDÉRANT QUE l'exploration et l'exploitation minière d'uranium a été interdite en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et en Virginie (États-Unis);

CONSIDÉRANT QUE le Grand Conseil des Cris a déclaré une interdiction de l'extraction d'uranium dans l'Eeyou Istchee-Nord du Québec, tout comme des centaines de municipalités du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE l'International Physicians for the Prevention of Nuclear War, organisation ayant reçu un prix Nobel, recommande une interdiction mondiale de l'exploitation des mines d'uranium;

CONSIDÉRANT QUE l'Association canadienne des médecins pour l'environnement et les Professionnels de la santé pour la survie mondiale, qui représentent plusieurs milliers de médecins au Canada, ont pris position contre l'exploitation de l'uranium;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est doté d'énormes ressources d'énergies douces renouvelables qui pourraient être mises en valeur à grande échelle, et que nos municipalités sont dépourvues des moyens financiers qui leur permettraient de les développer sur leur territoire;

Il est proposé par : Patrice Thériault

Et appuyé par : Myriam Bourgault

Que la municipalité de Saint-Adalbert adopte la présente résolution et qu'elle engage le gouvernement du Québec à :

- A. Décréter rapidement un moratoire interdisant l'exploration et l'exploitation de l'uranium sur tout le territoire du Québec, comme l'ont fait la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, la Virginie (É.-U), le Grand Conseil des Cris par une interdiction de l'extraction d'uranium dans l'Eeyou Istchee-Nord du Québec et rendre permanent ce moratoire par l'adoption d'une loi, comme vient de le faire la Nouvelle-Écosse;
- B. Assurer l'irréversibilité de sa décision de procéder au déclassement et démantèlement du réacteur nucléaire de Gentilly-2;

70-05-2013

18- CHANGEMENT DE LA PORTE DU POSTE INCENDIE

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Myriam Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Construction Réalise pour le changement de la porte du poste incendie.

71-05-2013

19- ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DES TRAVAUX POUR L'ESPACE RESTAURANT

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu les 4 soumissions suivantes :

- Construction Réalise	171 652,84 \$
- Daniel Coulombe Construction Inc.	184 500,00 \$
- Jean-Paul et Roger Bolduc Inc.	204 000,00 \$
- Construction Scierie Bernard	209 000,00 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Myriam Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers

présents d'accepter la soumission la plus basse de Construction Réalise Inc.. Toutes les soumissions étaient conformes.

72-05-2013

20- DEMANDE CPTAQ – NICOLE PARADIS

CONSIDÉRANT QUE madame Nicole Paradis désire vendre la partie est du lot 36 à un futur acheteur;

CONSIDÉRANT QUE le lotissement consiste à conserver l'érablière existante mais non-exploitée avec la résidence principale de madame Nicole Paradis et de vendre l'autre partie;

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne contrevient pas au potentiel agricole des lots avoisinants puisque l'utilisation demeure la même;

CONSIDÉRANT QU'une telle autorisation n'a aucune conséquence sur les activités agricoles existantes ou sur le développement de ces activités agricoles;

CONSIDÉRANT QUE cette vente pourrait permettre l'exploitation agricole ou même forestière pour un éventuel acheteur puisque cette dernière ne désire pas en faire l'exploitation;

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne viendrait aucunement nuire au développement économique de la région;

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne contrevient pas au règlement municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Richard Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer madame Nicole Paradis dans sa demande d'autorisation pour vendre la partie est du lot 36 à un futur acheteur.

73-05-2013

21- INSTALLATION AIR CLIMATISÉ - BUREAUX

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Myriam Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Normand Caron et/ou Magguy Mathault à demander des soumissions et de faire faire l'installation nécessaire d'un système de climatisation adéquat pour les bureaux.

74-05-2013

22- ENGAGEMENT DES MONITRICES

Il est proposé par Brigitte Chouinard, appuyé par Richard Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher Sarah Bourgault et Pénélope Collin-Castonguay à titre de monitrices pour l'été 2013. Il est également résolu de se

référer à la résolution sur le salaire horaire par catégorie d'emploi.

75-05-2013

23- BAIL AVEC LA RELANCE, COOP DE SOLIDARITÉ

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale Magguy Mathault et/ou son adjointe Roxane Pelletier à rédiger et faire corriger par nos procureurs un bail de location entre la Municipalité de Saint-Adalbert et La Relance, coop de solidarité.

76-05-2013

24- BRUNO PELLETIER – TAXES MUNICIPALES

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Myriam Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'annulation de tous ses frais d'intérêts puisque ça fait déjà plusieurs années qu'il demande un changement d'adresse et que pour une raison encore inconnue, le changement d'adresse s'écrase et revient à l'ancienne adresse. La procédure de mise à jour complémentaire sera vérifiée par la directrice générale et une vérification sera faite auprès de la MRC de l'Islet.

77-05-2013

25- FORMATION URLS – MONITRICES

Il est proposé Gaston Bourgault, appuyé par Brigitte Chouinard de les inscrire à la formation de l'URLS Chaudière-Appalaches au coût de et de demander une participation à la Caisse Populaire du Sud de l'Islet et des Hautes-Terres et ce, comme par les années passées.

79-05-2013

27- DEMANDE ABC DES HAUTS-PLATEAUX, ACQUISITION D'ORDINATEURS POUR LES COURS D'INFORMATIQUE

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer l'ABC des Hauts-Plateaux dans leur demande d'aide financière pour l'acquisition d'ordinateurs pour les cours d'informatique.

80-05-2013

28- PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Richard Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande dans le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour la réfection du 4^e rang Est, de l'intersection de la route Thériault et du 8^e rang Ouest pour un coût d'environ 15 000 \$.

29- PÉRIODE DE QUESTIONS

La lumière en face de la rue Caron et celle au coin de la route de la Montagne sont défectueuses.

81-05-2013

30- ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Brigitte Chouinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des comptes au montant de 30 379.60 \$ \$. La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Myriam Bourgault et Brigitte Chouinard. Ces dernières ont apposés leurs initiales.

82-05-2013

31- ACCEPTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la secrétaire à payer les dépenses incompressibles du mois.

32- VARIA**32.1- Ordures MONSTRES**

La collecte se fera le 31 mai prochain.

32.2- Bardeaux d'asphalte

Voir avec Normand pour les bardeaux d'asphalte de la salle municipale.

33- LEVÉE

Il est proposé par Nelson Lacroix de lever l'assemblée à 20h15.

Maire : _____

Sec. : _____

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

Magguy Mathault, directrice générale et sec.-trés.